



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion des Présidents de CDA
Calvados-Manche-Orne-Seine Maritime-Eure

Samedi 06 Février 2021 9h30

Présents :

Dominique DE LA COTTE :	Président CDA Calvados
André LEFEVRE :	Président CDA Manche
Loïc MOTTREF :	Président CDA Orne
Stéphane CERDAN :	Président CDA Seine-Maritime
Jacques FECIL :	Président CDA Eure

Bertrand VOISIN se réjouit d'accueillir les cinq Présidents de CDA de la ligue de NORMANDIE. Il est ravi que cette première réunion de travail en commun se déroule dans le district du CALVADOS ; la solidarité entre les départements est une force importante pour faire évoluer les dossiers.

Il remercie Dominique DE LA COTTE d'avoir pris l'initiative de faire cette première réunion avec bien évidemment le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires adéquates.

Bertrand VOISIN présente succinctement le District du Calvados et le fonctionnement de toutes ses commissions. Il revient aussi sur l'importance de ces réunions, que les Présidents des cinq Districts organisent tous les 2 mois.

Dominique DE LA COTTE ouvre la séance en remerciant les Présidents de CDA de leur présence. IL tient à rappeler que trois présidents ont été reconduits dans leur mission (Jacques FECIL, André LEFEVRE, Dominique DE LA COTTE) et félicite les deux présidents qui viennent de prendre leur fonction (Stéphane CERDAN, et Loïc MOTTREF).

L'ordre du jour est le suivant:

- Désignations
- Observations
- Tests Physiques
- Catégorie Arbitres
- Formations Débutants
- Relation CRA
- Divers

DESIGNATIONS :

Pour les cinq départements, le fonctionnement des désignations arbitres est identique.
Une personne pour désigner les seniors
Une personne pour désigner les jeunes.
Ces désignations sont faites entre deux ou trois semaines avant les rencontres sur le site de FOOT 2000.

Pour les districts de l'EURE et de l'ORNE, les désignations sont gérées par une secrétaire administrative sous contrôle d'un membre CDA. Pour la MANCHE, LA SEINE MARITIME, LE CALVADOS les désignations sont gérées par un membre élu et bénévole de la CDA et saisie sur FOOT 2000.

Malgré la demande faite auprès des arbitres de signaler sur leur compte FFF leurs indisponibilités, il reste malgré tout beaucoup trop de changements ou de manquements de dernière minute.

Les rapports des arbitres sont faits sur leur compte FFF. Une secrétaire administrative contrôle les rapports des arbitres de la SEINE MARITIME, qu'ils transmettent depuis leur compte FFF pour s'assurer de leur présence au match. Dans le département de la MANCHE, il y a obligation d'envoi d'un rapport concernant le match avant le mardi 20h, sinon l'indemnisation n'est pas versée.

Il est certain que chaque district fonctionne différemment, mais tous constatent une grande difficulté pour gérer les absences de dernière minute, parfois à l'heure du match, ce qui induit une problématique d'organisation importante.

OBSEVATIONS

Les cinq départements travaillent de la même façon avec une personne responsable des observateurs. Deux contrôleurs étudient ces rapports.

Pour le CALVADOS :

Dans la catégorie jeunes, au minimum une observation dans l'année, et un potentiel supérieur est détecté, il y a un suivi complémentaire.

Dans les catégories seniors, deux observations en D1 et D2, une seule observation en D3, aucune en D4 (plus de 60ans). Pour les D1 et D2, la première observation est inopinée (l'observateur se présentant à l'arbitre à la mi-temps). La deuxième observation fait l'objet d'une désignation sur foot 2000.

Pour les D3, toutes les observations sont inopinées. Pour les D1 et D2, les classements sont établis au rang par groupe, en utilisant le même système que la Ligue pour les R 1 et R2, avec système de points (bonus-malus) incluant les présences tout au long de la saison.

LA MANCHE :

Pour les D1, D2, D3 les arbitres sont observés deux fois dans la saison, pour les D4, une seule observation ; Pas de classements au rang par groupe, les montées et descentes se font par classement avec un système de points (bonus-malus) incluant les présences obligatoires tout au long de la saison.

La CDA de la MANCHE a mis en place la passerelle pour les arbitres à potentiel en milieu de saison. La CDA réfléchit à adopter le classement au rang par groupe.

POUR L'ORNE :

Les montées et descentes se font au classement avec un système de points (bonus-malus) incluant les présences obligatoires tout au long de la saison.

POUR LA SEINE MARITIME :

Les montées et descentes se font au classement avec un système de points (bonus-malus) incluant les présences obligatoires tout au long de la saison.

Dans les catégories jeunes une observation par an, la CDA attachant une grande importance à cette catégorie.

Il est très compliqué pour la Seine-Maritime de passer au classement au rang par groupe, le département est très grand, il y a beaucoup d'arbitres et il faudrait beaucoup plus d'observateurs pour pouvoir y arriver et aujourd'hui ce n'est pas le cas.

POUR L'EURE :

Catégories seniors :

Pour les D1 Excellence trois observations, pour les D1 PH et D2 deux observations

Pour les D3 une seule observation

Les montées et descentes se font au classement avec un système de points (bonus-malus) incluant les présences obligatoires tout au long de la saison.

Pour les candidatures ligue, central et assistant, les arbitres font eux-mêmes leur demande par courrier de candidater. Toutes les demandes sont examinées par les bureaux de CDA, avec la prise en compte des critères (présence obligatoire, notes sur le terrain, notes aux questionnaires, comportement sur l'ensemble de la saison).

Nous constatons que nos cinq CDA ne fonctionnent pas tous de la même façon. Pour certaines CDA, un candidat doit être D1 pour être candidat, il y est parfois dérogé pour les arbitres espoirs ou à fort potentiel.

TESTS PYSIQUES

CALVADOS: Test TAISA (obligatoire pour tous)

D1 : 65 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions
D2 : 60 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions
D3 et D4 : 55 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions
JAD : 65 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions
Candidats Ligue : 65 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions

MANCHE : Test TAISA (obligatoire pour tous)

D1 : 65 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions
D2 : 65 mètres en 17 secondes et 26 secondes de récupération et 25 répétitions
D3 et D4 : 65 mètres en 17 secondes et 26 secondes de récupération et 20 répétitions
Pas de test pour les JAD.

ORNE : Test TAISA (obligatoire pour tous)

D1 et Espoir : 60 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 25 répétitions
D2 : 60 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 25 répétitions
D3 et Stagiaire : 60 mètres en 15 secondes et 20 secondes de récupération et 20 répétitions
Pas de test pour les JAD.

SEINE MARITIME : test TAISA (obligatoire pour tous)

D1 et D1 promotionnel : 65 mètres en 18 secondes et 22 secondes de récupération et 30 répétitions
D2 et D2 promotionnel : 65 mètres en 18 secondes et 22 secondes de récupération et 28 répétitions
D3 : 65 mètres en 18 secondes et 22 secondes de récupération et 26 répétitions
JAD : 65 mètres- en 17 secondes et 20 secondes de récupération et 30 répétitions

EURE : TAISA

D1, Candidat L3 et JAL : 70 mètres en 17 secondes et 26 secondes de récupération et 30 répétitions
Pas de test pour les autres catégories.

Pour l'ensemble des CDA, un rattrapage a lieu, pour permettre aux absents ou à ceux qui ont échoué de pouvoir réaliser le test physique. Si l'arbitre est absent au rattrapage sans excuse valable, il est convoqué en commission de CDA pour une éventuelle sanction selon le règlement intérieur de chaque CDA.

Pour les candidats ligue, les obligations minimales sont celles de la R3, (idem à D1)

CATEGORIES D'ARBITRES

CALVADOS : D1 – D2 – D3 – D4 – JAD- Arbitres stagiaires seniors et Jeunes.

MANCHE : D1 – D2 – D3 – D4 – JAD- Arbitres stagiaires seniors et Jeunes.

ORNE : D1 – D2 - D3– JAD- Arbitres stagiaires seniors et Jeunes.

SEINE MARITIME : D1 – D2 – D3 – District Assistant – JAD- Arbitres stagiaires seniors et Jeunes.

EURE :D1 – D2 – D3 – D4 – District Assistant - JAD- Arbitres stagiaires seniors et Jeunes.

NOMBRES D'ARBITRES PAR DISTRICT :

SEINE MARITIME : 436 Arbitres 3 FFF, 90 en ligue 343 en District

CALVADOS :179 arbitres 3 FFF 52 en Ligue 124 en district

MANCHE : 173 Arbitres 3 FFF 51 en Ligue 119 en District

EURE : 161 Arbitres 1 FFF 37 en Ligue 123 en district

ORNE :103 Arbitres 1 FFF 41 en Ligue 61 en District

Pour un total de : **1052 Arbitres 11 FFF 271 ligue 770 district**

Pour comparaison :

2019/2020 : 1198 arbitres

2018/2019 : 1217 arbitres

2017/2018 : 1293 arbitres

Soit une perte de 19% en 3 saisons

FORMATION DEBUTANTS :

En général, les cinq districts réalisent 3 séances de formation par saison en juin/ juillet, septembre/ octobre et la dernière en janvier.

Les CTRA de la ligue de NORMANDIE Pierre TAVELET et Mikael LESAGE mettent en place une formation spécifique féminine et garçons.

La SEINE MARITIME, le CALVADOS, la MANCHE et l'EURE, ont opté pour une formation sur trois jours dans un centre approprié pour accueillir les candidats. L'examen a lieu à la fin du stage ou le samedi suivant.

Pour l'ORNE, la formation se déroule sur 4 samedis complets et consécutifs.

Les CDA constatent le manque de moyen mis à disposition pour pouvoir doter les stagiaires de sweet short d'échauffement, sifflet, cartons, etc. Les CDA souhaitent que la ligue attribue des fournitures pour les stagiaires et rappellent que ces formations ont un coût pour les Districts (constitution des dossiers, observations)

Depuis la création de l'IR2F, les encaissements des inscriptions se font directement au niveau de la ligue.

Les cinq présidents de CDA rappellent unanimement que la formation débutant doit rester principalement organisée par les Districts. La proximité des CDA avec les clubs de district ou de ligue est très importante pour les inscriptions et les renseignements.

REGLEMENT INTERIEUR

Toutes les CDA départementales ont un règlement intérieur. Il est publié sur les sites des Districts et mis à disposition de chaque arbitre en début de saison.

RELATION CRA

Pour cette nouvelle mandature, le président de la Ligue de NORMANDIE a souhaité créer un pôle arbitrage avec à sa tête Freddy FAUTREL.

Freddy FAUTREL nous a tous contacté pour nous expliquer le projet qu'il souhaitait mettre en place pour les 4 ans à venir avec le nouveau Président de la CRA Benoit LOUVET.

Le 08 janvier 2021, Benoit LOUVET a été élu à l'unanimité et a constitué son bureau. Dans son projet de fonctionnement il souhaite avec l'accord du Bureau de la Ligue qu'un président de CDA fasse parti du Bureau. A l'issue de cette réunion, un représentant des CDA départementales doit être désigné : après échange, il est décidé de mettre en place un turnover, système accepté par le président de la CRA et le responsable du pôle.

Ce turnover se fera tous les 6 mois, une réunion avant chaque changement de représentant permettra de faire un bilan, de préparer les actions à proposer, d'évoquer les difficultés rencontrées etc.

Il est impératif et indispensable que les CDA soient représentés au bureau de la CRA. Jacques FECIL, Président de la CDA de l'Eure sera notre représentant pour les six mois à venir,

DIVERS

En accord de la CRA , il faut permettre à nos arbitres de ligue de réaliser leur rattrapage des tests physiques au plus proche de leur domicile pour réduire les distances pour s'y rendre Les CDA organisent des tests de rattrapage en fin d'année (novembre ou décembre) et donc il y a une possibilité de réaliser le rattrapage dans un district, au plus proche de leur domicile, bien entendu sous couvert de l'accord de la CRA.

Il est constaté depuis 2 à 3 ans, que les tests physiques des arbitres assistant de ligue se sont révélés difficiles et ont entraîné de nombreux échecs, de même que pour nos candidats District. Une discussion serait souhaitable avec la commission CRA pour revoir les critères.

Les cinq présidents départementaux de CDA souhaiteraient organiser des échanges entre district limitrophe sur des désignations d'arbitres, pour leur permettre de découvrir un autre championnat.

La réunion se termine à 12h30, Bertrand VOISIN nous convie à un repas préparé par la commission événementielle (Anne -Marie RABAUD, Emmanuel CATHERINE et Céline LE BARBIER).

Pour le collectif de la CDA
Dominique DE LA COTTE